

N ° 2 9

Décembre 2017

DANS CE  
NUMÉRO :



Un regard sur le passé pour comprendre  
comment se dessine l'avenir des générations futures!

Par Claude Godart

Edito Thierry. SOVY	1
Les contrats de Solidarité dans le groupe SNECMA par Henri SOUQUES	2-4
Histoire d'une usine... C'était écrit de Jacques LALOE	5
Hommage à une secrétaire devenue un grande dame... par Dominique GUYOT.	6
Publication sur les martyrs de Gnome et Rhône par Serge BOUCHENY	7
Infos du jour	8



Site internet :

Www.ahs-sneema

L'histoire des luttes pour imposer des conquêtes sociales est très longue et couvrent de nombreux champs : salaires, retraites, conditions de travail, temps de travail, chômage, santé, formation...

Si tout cela peut nous paraître aujourd'hui naturel, il ne faut jamais oublier que nos droits n'ont pas toujours existés. Les lois sociales sont le résultat de luttes sociales (grèves, manifestations, insurrections, etc.) qui ont souvent été têtues, opiniâtres, terribles et parfois très violentes.

**En matière de conquêtes sociales, rien n'a été donné, tout a été obtenu par la lutte. Souvent très difficile à faire appliquer.** Aujourd'hui nous vivons de nombreux retours en arrière, comme cela est aujourd'hui le cas avec les lois EL KHOMRY/MACRON.

Nous savons que les luttes se transforment en conquêtes sociales sous différentes conditions :

***Dans des circonstances politiques favorables (révolutions, ou victoire de la gauche aux élections).***

***Dans le développement du mouvement ouvrier et du syndicalisme de lutte et de classe rassemblé comme le revendiquait la CGT.***

***Dans le lien entre luttes politiques et luttes sociales.***

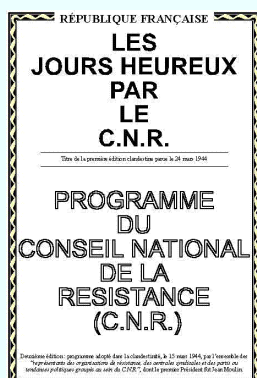


Mise en page  
Thierry Sovy  
AHS-CGT SNECMA

Directeur de Publication :  
Serge Boucheny



ISSN : 2112-2091

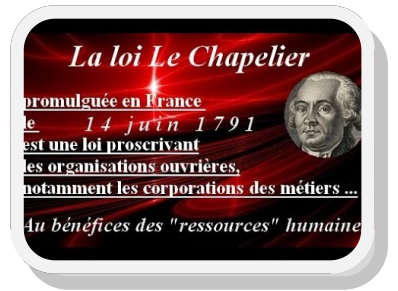


**DANS UN MONDE EN  
PLEINE TRANSFORMA-  
TION, CE BULLETIN EST  
CONSACRÉ À LA CHRONO-  
LOGIE DE L'HISTOIRE DES  
LUTTES ET CONQUÊTES  
SOCIALES:**



1791

Les décrets d'**ALLARDE** posent le principe de la liberté économique ; la loi **LE CHAPELIER** interdit les coalitions de métiers et les grèves.



1803



La loi crée le livret ouvrier, qui permet à la police et aux employeurs de fichier et fliquer chaque ouvrier.

1804

Le Code Civil stipule que devant les tribunaux, en cas de litige sur le salaire, « le maître est cru sur son affirmation », la parole du maître l'emporte sur celle de l'ouvrier

### Les canuts de Lyon se révoltent ...

Au XIX<sup>ème</sup> siècle, les canuts travaillent plus de 18 h par jour mais sont à peine rémunérés. En 1831, ils obtiennent grâce à l'appui du Préfet la publication d'un tarif fixant les prix du tissage à la production. Mais certains négociants ne se sentent pas tenus d'appliquer une convention décidée par d'autres. L'insurrection éclate le 21 novembre. C'est le début d'une ère de grands conflits ouvriers en France. Les révoltes des canuts font partie de toutes les révoltes ouvrières du 19<sup>ème</sup> siècle. Cinquante ans plus tard, sous la pression du progrès industriel, les canuts disparaissent.



1831-1834

**Les révoltes des Canuts du 31 novembre au 3 décembre 1831 et du 9 au 5 avril 1834**

1841

Loi du 18 mars 1841 relative au travail des enfants de 8 à 12 ans : 8 heures de travail sur 24 heures.

1848

Révolution de 1848 et écrasement des ouvriers parisiens pendant les journées de juin 1848.

Un décret du 9 septembre 1848 fixe la durée journalière maximum à douze heures.

1871

**La Commune de Paris et la répression sanglante.** →



1884

La loi WALDECK-ROUSSEAU accorde la liberté syndicale

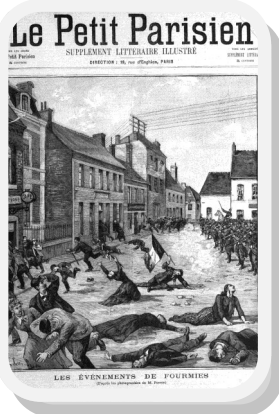
1886

1<sup>er</sup> mai grève généralisée suivi par 350 000 travailleurs aux Etats-Unis réclamant la journée de travail de huit heures. Le 3 Mai à Chicago 10 000 ouvriers grévistes devant les usines de McCormick la police et l'armée charge faisant 10 morts et de nombreux blessés.

1889

Trois ans après le massacre de Chicago l'international socialiste réuni à Paris adopte le 1<sup>er</sup> mai comme journée internationale des travailleurs.

1891



La fusillade de Fourmies (Nord) s'est déroulée le 1<sup>er</sup> mai 1891, ce jour-là, la troupe met fin dans le sang à une manifestation pacifique d'ouvriers clamant :

« c'est huit heures qu'il nous faut »

1895

Création de la confédération Générale du Travail (CGT) →



**1900** La loi « Millerand » du 30 mars 1900 fixe la journée de travail pour tous à 10 heures.

**1905** Une loi de 1905 instaure la journée de huit heures dans les mines.

**1906**

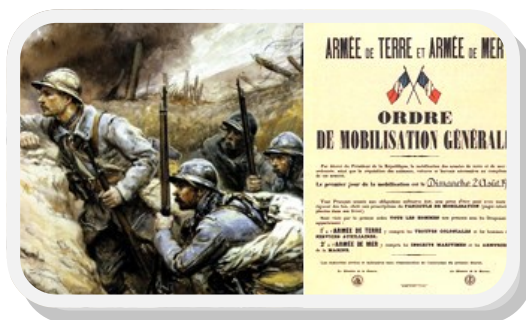


**1906 : Loi sur le repos obligatoire de 24 heures hebdomadaires**

**1910**

Loi sur les retraites ouvrières et paysannes.

**1914/1918**



**La guerre de 1914/1918**

**1917**

Grandes grèves et création des délégués d'atelier dans les usines de guerre.

Lois sur la semaine anglaise dans l'industrie de vêtements instaurant pour les ouvrières de cette industrie un repos le samedi après-midi.

**1919**

Limitation de la journée de travail à 8 heures et la semaine à 48 heures.

Loi sur les conventions collectives, qui tomba rapidement en désuétude.

**1930**

Mise en place d'assurances sociales dans certains secteurs.

**1932**

Généralisation des allocations familiales.

**1936**

Les grèves du Front populaire, en mai-juin 1936, permet d'obtenir de grandes avancées :

Augmentation générale importante des salaires

Mise en place des délégués ouvriers dans les entreprises de plus de 10 salariés,

Loi sur les 40 heures hebdomadaire et sur les congés payés (deux semaines),

Loi sur les conventions collectives. Les grèves du Front populaire, en mai-juin 1936, permet d'obtenir de grandes avancées :

Augmentation générale importante des salaires,

Mise en place des délégués ouvriers dans les entreprises de plus de 10 salariés,

Loi sur les 40 heures hebdomadaire et sur les congés payés (deux semaines),

Loi sur les conventions collectives.



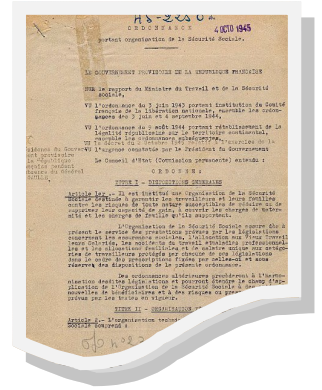
1945/1947

## Mise en œuvre du programme du Conseil National de la Résistance, dont la CGT

Loi encadrant l'usage des contrats à durée déterminés (CDD).

était membre :

- ◆ Création de la SNECMA
- ◆ Ordonnances créant les comités d'établissement et comités d'entreprise
- ◆ Création de la Sécurité Sociale
- ◆ Statut de la fonction publique
- ◆ Grille de classification des salaires
- ◆ Droit de grève inscrit dans le préambule de la Constitution
- ◆ Création des Comités d'Hygiène et de Sécurité (CHS)



1950

Création du Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (SMIG)

1955-1956

Adoption de la troisième semaine de congés payés et création du fond de solidarité pour les vieux travailleurs.

1968

**Les grèves de mai-juin 1968, avec dix millions de grévistes, obtiennent :**

- ◆ Augmentation des salaires de 10 % minimum et de 35 % du SMIG,
- ◆ Extension de la quatrième semaine de congés payés,
- ◆ Retour aux 40 heures hebdomadaires,
- ◆ Reconnaissance de la section syndicale dans l'entreprise,

1971

Loi sur le paiement mensuel des salaires,  
Loi instituant pour l'ensemble des salariés la quatrième semaine de congés payés,  
Accord national interprofessionnel sur la formation professionnelle.

1974

Accord national interprofessionnel sur l'indemnisation du chômage à 90 % pour les licenciements économiques.

1975

Loi sur le contrôle des licenciements économiques.

1979

Loi encadrant l'usage des contrats à durée déterminés (CDD).

1981

Loi sur le temps de travail à temps partiel.

1982

**L'arrivée de la gauche au pouvoir avec l'élection de François MITTERRAND, permet la mise en œuvre de mesures prévues par le Programme commun de la gauche :**

- ◆ Réduction de la durée légale du temps de travail à 39 heures,
- ◆ Institution de la cinquième semaine de congés payés,
- ◆ Loi sur la retraite à 60 ans,
- ◆ Extension des droits des salariés et syndicaux et création d'un droit d'expression des salariés avec les lois Auroux,
- ◆ Extension des compétences des CHS aux conditions de travail.

**Mais, fin 1982, François Mitterrand et son premier ministre Pierre Maurois instaurent une politique d'austérité, avec un blocage des salaires et d'autres mesures anti-sociales.**



- |             |  |
|-------------|--|
| <b>1984</b> | Loi sur la réforme de la formation professionnelle.  |
| <b>1988</b> | Luttes des SNECMA pour les 1500 F POUR TOUS (voir brochure de l'AHS).  |
| <b>2000</b> | Loi Aubry sur la réduction du temps de travail à 35 heures hebdomadaires dans le secteur privé   |
| <b>2002</b> | Loi Aubry sur la réduction du temps de travail à 35 heures hebdomadaires dans la fonction publique   |
| <b>2017</b> | la CGT revendique les 32 heures, la création d'emploi, l'augmentation des salaires et pensions des mesures sociales...et combat la politique anti gouvernementale de |



Les gouvernements Sarkozy et Hollande avait permis ces dernières années d'augmenter le temps de travail sans augmentation de salaire, en permettant notamment le chantage à l'emploi et aux fermetures d'entreprises.

Aujourd'hui, Macron et son gouvernement ont décidé par ordonnances de poursuivre le démantèlement du code du travail, d'accélérer la casse sociale en augmentant la durée du temps de travail, la diminution des congés payés et journées de RTT, de réduire la durée du temps de repos entre deux prises de travail, d'augmenter le nombre d'heures supplémentaires de manière extravagante (400 h/an), tout en diminuant le taux de majoration de 25 à 10 %.

Là encore, une lutte de grande ampleur est nécessaire et indispensable pour faire barrage à la casse de nos droits individuels et collectifs.

Nous avons, après l'expo et la brochure sur les 70 ans des CE en 2015, travaillé avec les syndicats CGT de Corbeil actifs et retraités à l'élaboration d'une expo et d'une brochure sur les 50 ans d'histoire de luttes de la CGT dans l'usine de Corbeil.

Sur la stèle de Corbeil des victimes de 39-45 de Kellermann, stèle qui avait été financée par les salariés eux-mêmes et scellée à l'intérieur de leur usine avant d'être transférée à Corbeil lors du déménagement grâce à notre camarade Jean Le Hen (stèle inaugurée le 8 Novembre 1974)

Nous avons en projet dans le cadre de la journée nationale de la Résistance le 27 Mai de faire chaque année une initiative avec les syndicats CGT de Corbeil, voire du groupe (voir avec la DG) un dépôt de gerbe au pied du monument.

Nous proposons aussi avec les actifs de distribuer un tract à l'ensemble des Snecma rappelant le drame qu'ont vécu des salariés, leurs martyrs et dénoncer les responsables de ces actions.

Nous préparons la sortie d'un livre qui reprendra les bibliographies des 67 martyrs. Nous avons rencontré la DG plusieurs fois qui nous a ouvert les archives pour la collecte de documents et qui est prête à nous donner une participation financière. SERGE vous en donnera beaucoup plus de détail tout à l'heure.

Nous avons aussi participé activement à un colloque national confédéral sur 2 jours sur les luttes CGT de 1975 à 1995 où je suis intervenu personnellement au nom de notre association sur les luttes 1500 francs pour tous et sur le contexte économique, politique et syndical de l'époque. Intervention très appréciée et qui nous a permis de nouer des contacts avec un historien universitaire.

Nous avons aussi comme projet d'aider à construire une exposition et une brochure sur les 70 ans de la Snecma Villaroche avec les syndicats du site.

Nous continuerons à participer activement aux différents instituts d'histoire : fédéral, régional et confédéral. Nous avons toujours en débat de construire des contacts plus réguliers avec les différentes AHS de l'aéronautique mais cela ne peut se faire que dans un cadre fédéral.

Pour en terminer et en m'excusant d'avoir été trop long, 2 éléments très importants :  
Notre association vieillit, des camarades disparaissent, d'autres prennent de l'âge et nous avons besoin de nous renouveler tant aux niveaux des adhésions qu'au niveau du bureau.

Certes il faut chercher chez nos nouveaux retraités mais nous avons aussi besoin d'avoir des relations plus importantes avec nos syndicats d'actifs et non d'une manière épisodique à l'occasion d'un grand événement. C'est un sujet sur lequel nous sommes en échec.

Enfin dernier point, nous avons toujours besoin d'archives, de documents et de photos que nous gardons et restituons mais aussi besoin de beaucoup de témoignages sur tous les sujets vécus dans l'entreprise.

## Publication sur les martyrs de Gnome et Rhône 1939-1945

Serge BOUCHENY

Les années 1939-1945, années de souffrance, pesèrent lourdement sur le peuple de France et sur l'histoire de notre pays.

La guerre, l'occupation, la résistance, la collaboration, le STO, la pénurie, la misère laissent une trace indélébile qui nourrit encore aujourd'hui bien des affrontements. Pour sa part, « l'histoire officielle » a parfois sur ces terribles événements d'étranges oublis. Trois quarts de siècle sont passés, les témoins disparaissent. Un voile pudique est jeté parfois sur le caractère réel de cette guerre.

Comment être fidèle à la mémoire des victimes et aux idéaux de ceux qui ont tant sacrifié ?

Depuis 10 ans avec la création de l'histoire sociale CGT, nous travaillons à faire la lumière sur un siècle d'histoire du monde du travail à l'exemple de l'entreprise SMGR.SNECMA.SAFRAN. Nous voulons faire connaître les luttes pour le progrès social, pour la paix, la liberté, le droit de défendre l'industrie aéronautique, l'avenir de notre pays.

Dans l'usine de SNECMA Corbeil, le nom de 67 personnes est gravé dans le marbre. Ils furent victimes à des degrés divers de la barbarie. Tous ont travaillé dans une des usines Gnome et Rhône qui deviendra SNECMA puis SAFRAN à ce jour. La recherche biographique, l'étude des situations personnelles, l'ensemble illustre presque parfaitement la réalité nationale.

Cette plaque, scellée à l'intérieur des bâtiments du Bd Kellermann aurait pu disparaître avec l'usine. Fidèle à leur mission, le Comité d'Entreprise de l'usine, les associations syndicales de résistants et victimes sont intervenus à l'époque énergiquement pour que le monument trouve sa place dans la nouvelle usine de Corbeil.

La décision prise en 1945 de perpétuer la mémoire des victimes affirme leur présence sur le lieu de travail car les entreprises furent un haut lieu de résistance

Pour l'Association d'Histoire Sociale CGT, honorer la mémoire de ceux qui nous ont précédés est un devoir qui nous relie d'hier à aujourd'hui avec cette plaque.

C'est par la connaissance intime des combattants et des victimes que l'on comprend le caractère inédit de la guerre anti fasciste et de la résistance qui va plonger ses racines au plus profond de notre peuple révolté aspirant à une vie libre et riche.

En braquant les projecteurs sur le peuple résistant, la déportation, la misère, la police, les mouchards, le STO, nous réparons là une injustice. C'est le monde ouvrier, le monde du travail qui est remis à sa place légitime.

C'est hommes sont divers par leur origine, ils sont citoyens militants syndicaux, politiques, tout bonnement des citoyens qui subissent sans adhérer à la politique de Vichy, collaboratrice et organisatrice de la volonté de l'occupant.

Parmi les 67 noms, nous avons retrouvé que 11 furent fusillés et 22 déportés. 10 laissèrent leur vie dans les combats pour la libération de Paris. 6 furent tués dans les usines allemandes et 2 dans des rafles raciales.

Ce travail que nous voulons le plus précis possible est avant tout une œuvre collective militante, rompant avec certaines traditions historiques réduisant l'événement à la personne de quelques individus. Nous ne nions en aucun cas le rôle des personnalités dirigeantes. Dire la vérité et montrer le rôle des citoyens.

C'est l'AHS-CGT SNECMA qui a entrepris ce travail, de montrer la justesse de la décision prise par la CGT métaux de créer

des associations pour la recherche historique au niveau des grandes entreprises et branches d'industrie.

Collectivement a été effectué un travail considérable de recherche. Beaucoup de nos références sont issues du « dictionnaire biographique des militants » MAITRON. Nous avons entrepris des recherches concernant les fusillés, déportés, victimes anciens employés de la SMGR, origine de l'actuelle SAFRAN .

Ainsi, l'entreprise n'est pas seulement une entité économique, sous le pouvoir indiscutable, qui notons entre 1940 et 1945, après avoir sablé le champagne avec les officiers nazis, recevront les dividendes, fruit des fabrications de guerre pour l'ennemi.

Par fidélité, il faut dire qui étaient des militants et victimes fusillés, déportés du racisme et au STO et des bombardements. Leurs noms est à placer aux cotés des hommes célèbres, car sans eux rien ne fut possible.

Au travers les biographies, tout au long de la répression, nous voyons que la résistance a été une lente gestation avec la participation de plus en plus large de la population car elle portait des valeurs exprimées dans un texte fondateur élaboré par le CNR présidé par Jean Moulin intitulé « les jours heureux ».

Jean Marcenac, poète et résistant l'exprime clairement, il écrit « La résistance reste à l'œuvre dans la mémoire collective des Français. Elle est une des forces profondes qui structure notre durée, proclamant notre passion de la liberté et donnant un sens véritable à notre passion de liberté ».

L'originalité de la résistance tient à ce programme élaboré dans la clandestinité. Un programme de rupture avec la politique anti sociale et anti démocratique, il s'inscrit dans le prolongement des manifestations unitaires de 1934, des actions à la SMGR et des grands espoirs nés du Front Populaire et en réaction aux boucheries de 1914-18 avec l'espoir fou que le monde va changer de base.

Les français, sans doute les 67 martyrs parmi eux, chantent « allons au-devant de la vie ».

1939 : la guerre, la défaite, finie la semaine des deux dimanches. L'échec des grèves de 1938 et voilà Pétain qui casse les acquis sociaux du Front Populaire.

Lutter contre Vichy dont le modèle est le régime hitlérien sera le premier ciment qui unira les Français, contre l'envahisseur pour une société juste et libre.

Nous avons voulu écrire pour « ceux d'en bas », restituer l'événement à ceux qui en ont été les artisans essentiels.

Chaque fois que cela est possible, nous mettons un visage sur un nom, c'est se sentir encore plus proche d'eux.

Nous avons voulu les nommer pour entrer dans leur univers et le droit de poursuivre leur idéal .

En liaison avec les travaux du MAITRON, dictionnaire biographique des militants ouvriers et grâce à la coopération des associations d'anciens combattants, le Musée National de la Résistance (MNR), de personnalités et associations diverses, les archives SNECMA mais également pour certains avec leur famille, nous avons collecté d'importants renseignements qui nous permettent d'être le plus complet possible et donner à cette brochure hommage, le caractère le plus exact possible.

Pour nous, il s'agit d'une contribution à l'histoire avec l'espérance que les scientifiques trouvent les éléments pour éclairer la vérité.

Cette publication sortira dans le cadre de la journée de la résistance le 27 mai 2017.

**L'Assemblée générale  
de l'Association se  
déroulera le jeudi 23  
mars 2017 au 94 rue  
Jean Pierre TIMBAUD,  
Paris 11<sup>ème</sup> .**



AG du 27 mars 2016, visite du musée à Villaroche

**Cette Assemblée sera suivie  
d'un repas fraternel puis  
d'une visite de la maison du  
Métallo. (Théâtre et suite. )**

### **Bulletin d'adhésion annuel**

**Adhésion individuelle: 22 eu-  
ros**

**Nom :.....prénom : .....**

**Adresse:**

**Tél : ..... courriel : .....**

**Adhésion collective: 82 euros  
mini**

**Nom de l'organisation  
(syndicat,  
collectivités diverses. C.E)**

**Adresse**

**Tél : ..... courriel : .....**

Rédiger le chèque à l'ordre de l'Association **CGT** de  
l'histoire sociale de la **SNECMA**

94, rue Jean-Pierre Timbaud PARIS 75011  
(adhérente à l'IHS CGT Métallurgie)

**Une publication sur les martyrs  
de Gnome et Rhône 1939-1945 est  
en cours de réalisation, comme le  
précise Serge Boucheny dans ce  
Numéro.**

**Elle sera prête pour la journée de  
la résistance le 27 mai 2017.**

**Ce sera pour nous l'occasion de  
rendre hommage à tous ces  
hommes qui par leur courage et  
action ont permis que la France  
soit libérée de l'occupant.**

**Vous pourrez vous procurer cette  
brochure auprès de l'Association.**

TOMBÉS DANS LA BATAILLE  
DE LA PRODUCTION